



**PLUS DE
250
VÉHICULES
À L'INTÉRIEUR**



Immigration : faire tomber les barrières à l'employabilité

Le 6 août 2019 – Modifié à 9h25 le 7 août 2019



Par Jean-Marc Gilbert



Hassiba Idir, coordonnatrice d'AMINATE, était fière de présenter la vidéo et les faits saillants de l'étude à laquelle son équipe et elle ont consacré beaucoup de temps depuis presque

«D'un côté, les entreprises crient au manque de main-d'œuvre et de l'autre, on entend que les immigrants n'arrivent pas à se placer sur le marché du travail.» C'est à partir de ce constat contradictoire que l'organisme AMINATE a mis en place un vaste projet pour identifier et éliminer les obstacles au recrutement de travailleurs issus de l'immigration.

Une autre étape importante du projet *Compétences d'ailleurs, employeurs d'ici, ouvrons le dialogue* a été franchie, en juin, avec le lancement d'une vidéo sur l'embauche de personnes immigrantes pour sensibiliser les employeurs de la région. Des 51 entreprises qui ont participé à l'étude effectuée par AMINATE, 4 ont été sélectionnées pour faire partie de la vidéo. Des membres de la direction de GCQ Canada inc., de la Métropole dentaire Terrebonne, du Pharmaprix de Mascouche et de Tergel inc., ainsi que des employés originaires de différents pays et œuvrant aujourd'hui pour ces entreprises se racontent à travers la présentation de 13 minutes disponible sur Internet. Il suffit de quelques minutes d'écoute pour réaliser que les histoires à succès sont nombreuses (autre texte).

Honneurs

Les quatre entreprises ont d'ailleurs reçu des plaques honorifiques pour souligner leurs «efforts remarquables en matière d'intégration et de diversité en emploi».

«On assiste aujourd'hui au bilan d'un projet qui a été fructueux. Merci aux entreprises qui ont accepté de participer. Nous avons besoin de porteurs de dossiers qui croient en l'importance d'offrir des emplois aux nouveaux arrivants et de favoriser l'accueil par l'employabilité sur notre territoire», a témoigné en conférence de presse le préfet suppléant de la MRC Les Moulins et maire de Terrebonne, Marc-André Plante, tout en rappelant que le projet d'AMINATE a été financé en partie par le Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC.

Le conseiller municipal de Mascouche Bertrand Lefebvre, qui a pris la parole au nom de la Municipalité, a aussi été particulièrement touché par le projet d'AMINATE. L'homme natif de France a brièvement raconté sa propre histoire en affirmant qu'il a lui-même mis quatre ans à se trouver du travail dans le milieu pharmaceutique, même s'il comptait 10 ans d'expérience dans son pays natal.



Place à l'amélioration

Si nous apprenons, dans l'étude d'AMINATE, que 34 des 51 entreprises participantes (66 %) emploient des personnes issues de l'immigration, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir quand on sait que seulement 2 des 51 entreprises possédaient une politique de la gestion de la diversité culturelle au moment de réaliser l'étude, fait remarquer Hassiba Idir, coordonnatrice d'AMINATE. Un grand nombre d'entreprises étaient toutefois «ouvertes et sensibles aux défis de la personne immigrante», confirme l'étude.

Par ailleurs, maintenant que les préoccupations des employeurs sont connues, AMINATE préparera un guide pour accompagner les employeurs dans l'embauche et la rétention d'employés immigrants. Il sera proposé sous forme de fiches, puis présenté et expliqué aux employeurs qui souhaitent mieux intégrer les nouveaux arrivants.

La MRC Les Moulins compte 14 102 immigrants, soit 9 % de sa population totale, selon les dernières données vérifiées disponibles (2016).

Principaux défis

Selon les employeurs sondés lors de l'étude, voici les principaux défis auxquels ils disent faire face dans le cadre de recrutement de personnes issues de la diversité :

- Garantir une bonne communication – Barrière de la langue;
- Les accommodements religieux;
- Les préjugés face à certaines communautés culturelles;
- S'intégrer ou s'adapter à l'équipe;
- Trouver les compétences requises pour le poste.

Motifs d'embauche

Parallèlement, voici les raisons qui ont motivé 34 des 51 employeurs à faire confiance à des personnes immigrantes :

- Les compétences;
- L'adaptation à une clientèle diversifiée;
- Leur personnalité/attitude;
- Leur engagement remarquable;
- Expérience hors du Québec.

Source : AMINATE

LISEZ AUSSI : <https://www.larevue.qc.ca/histoires-exemplaires/>

